

Réf: Dossier N° 141376

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « BAGUETTE MAGIQUE SURPRISES » en abrégé « BMS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré satrs 5  
non loin de petro ivoire, Lot 1230, Ilot 101

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 09/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAGUETTE MAGIQUE SURPRISES » en abrégé « BMS »

Objet : DECORATION, CONFECTION DE PANIER CADEAUX, PRESTATION DE SERVICE, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré satrs 5 non loin de petro ivoire, Lot 1230, Ilot 101

Dirigeant(s) : Mlle GNAKO ZEKE ANNE ESTELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08346 du 16/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42120/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

